

Les présidents de toutes les Facultés de médecine de France ont reçu la lettre suivante :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre officiellement, de la part de la branche de Montréal de l'Association Médicale Britannique, l'invitation d'assister à la prochaine réunion de l'Association, qui doit avoir lieu à Montréal, Canada, le 31 d'août prochain.

C'est le grand espoir de la profession médicale du Canada de voir la faculté dont vous êtes le digne président représentée à la réunion de l'Association Britannique, et la Faculté, en se rendant à ce désir, s'attirera la gratitude de tous les médecins canadiens-français. Le comité exécutif, appuyé par les autorités législatives et civiques, serait heureux d'obtenir la participation des médecins de France à cette réunion.

Permettez-moi, M. le Président, de joindre l'expression de ma considération la plus sincère aux vœux du comité exécutif, et de souhaiter avec ardeur qu'ils soient accueillis favorablement."

La même invitation a été adressée aux présidents du Comité Consultatif d'hygiène publique de France, de la Société française d'hygiène et de la Société de Médecine publique et d'Hygiène professionnelle.

Formulaire des Régimes alimentaires, par le Dr H. GILLET, ancien interne des hôpitaux de Paris, 1 volume in-18, de 316 pages, cartonné. 3 fr.

Hygiène ou thérapeutique, les prescriptions diététiques coudoient dans les ordonnances médicales les prescriptions pharmaceutiques. Parfois même, les détails consacrés à l'établissement du régime l'emportent de beaucoup en longueur ou en importance sur les formules médicamenteuses. De ce chef, les différents régimes alimentaires méritent toute l'attention du médecin praticien.

La diététique remplit deux indications capitales.

Elle donne les moyens de réparer les pertes subies par l'organisme et indique les substances les mieux aptes à remplir ce but. Elle fait rejeter de l'alimentation les substances nuisibles, dont la consommation ne servirait qu'à entretenir ou à créer l'état pathologique qu'on se propose justement de guérir ou de prévenir.

C'est donc presque toujours en partie double que se prescrivent les régimes, *ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire.*

La première partie du *Formulaire* de M. GILLET comprend tout ce qui regarde les régimes en général, la composition des aliments, le mode d'administration.

La deuxième partie comprend les régimes dans l'état de santé, avec leurs variantes selon les états physiologiques ou sociaux.

Dans la troisième partie se trouvent la description des régimes à l'état de maladie, régimes généraux, régimes spéciaux, avec tous les détails nécessaires.

Pour faciliter les recherches, le même ordre a été suivi à propos de chaque régime : sous la rubrique *base du régime* sont exposées les notions scientifiques qui doivent servir à l'établissement du régime. Viennent ensuite les détails qui se rapportent à la *composition du régime*, au *mode d'administration*, aux *résultats* et aux *inconvenients*, aux *indications* et aux *contre-indications*.